

PHOTO - VIDÉO SOUS - MARINE

Stage national



Fédération française d'études et de sports sous-marins



**Stage National PHOTO VIDÉO à Port Vendres
du 2 au 9 Juillet 2022**

FORMATIONS PHOTO-VIDEO

Le stage national 2022 de photo - vidéo sous-marine se déroule à Port Vendres (66) du 2 au 9 Juillet 2022 dans le centre de plongée C.A.P <https://www.plongee66.com> avec hébergement à l'Hôtel Résidence Béar.

Cette formation s'adresse aux possesseurs d'appareils photo ou caméras numériques avec caisson étanche (APN, mini caméra,) et sera assurée par les formateurs de la Commission Nationale Photo-Vidéo de la FFESSM.

Les formations proposées sont :

- Formations de photographes de niveau 1, 2 & 3 (PP1, PP2, PP3)
- Formations de vidéastes de niveau 1, 2 & 3 (PV1, PV2, PV3)
- Formations de formateurs photos et vidéo de niveau 1, 2 et 3 (FP1, FV1, FP2, FP3)

Lien vers le site des différents brevets : <https://imagesub.ffessm.fr/brevets>

Le responsable de l'organisation logistique du stage est Gilles Suc : gilles.suc@free.fr
adresse postale 53 Rue Devic 31400 TOULOUSE.

Une fois inscrit une confirmation vous sera envoyée. Il vous sera proposé d'adhérer à un groupe WhatsApp dédié pour faciliter la communication globale entre tous.

PROGRAMME GÉNÉRAL DU STAGE

L'accueil des stagiaires se déroule le samedi 2 Juillet de 09h à 11h au C.A.P 66 Centre Activité Plongée adresse Anse Gerbal (ancienne criée du port de pêche de Port-Vendres) 66660 Port-Vendres – France Pyrénées Orientales.

Si une arrivée est souhaitée le Vendredi Soir avec nuitée merci de le mentionner dans le fichier d'inscription (frais hors stage à régler individuellement). L'organisation pourra réserver la nuitée en votre nom à votre charge.

Le stage se termine le samedi 9 Juillet à 14h. Un planning détaillé préliminaire sera fourni une fois l'inscription finalisée.

LOGISTIQUE

L'hébergement et petit déjeuner se fait à l'Hôtel Résidence Béar, 8 Rte de la Gare, 66660 Port-Vendres Téléphone : 04 68 98 01 04 qui est situé près de la gare SNCF (50m). Ils sont pris en charge dans le coût du stage. En fonction des inscriptions une affectation des chambres vous sera communiquée avant le début de stage.



Notre « base opérationnelle » sera la C.A.P (Centre d'Activités Plongée Port Vendres). En sus de la gestion des plongées en ce lieu il y aura les salles de cours et un food truck pour les repas de midi et repas du soir.



D'autres salles de cours à proximité du C.A.P sont prévues pour accueillir les diverses formations et groupes de niveau. Les affectations des salles sont à déterminer en fonction des inscriptions et de groupe qui seront constitués.

Les repas de midi et du soir se feront au food truck du C.A.P face à la mer ce qui nous permettra en terme de logistique d'éviter les déplacements.

Le nombre de plongées est de 10 pour les stagiaires photographes et de 6 (possibilité de plongées en sus en option hors stage) pour les stagiaires vidéastes.

Le point de départ des bateaux de plongée est le quai du C.A P , avec les bateaux de la structure C.A P (Nombre de bateau à priori de deux à disposition). Les horaires de départ et de retour des plongées prévus sont dans le programme préliminaire attaché.

Le centre de plongés dispose de vestiaire avec douche chaude et capacité de gonflage O2 pour les recycleurs (frais en sus). Pour les plongeurs recycleurs merci de se munir de leur carte de niveau.

Les sites de plongées seront déterminés en fonction de la météo, des durées de trajet et des contraintes planning du stage. Nous espérons que bon nombre de plongées se feront dans la réserve cf <https://www.reserves-naturelles.org/cerbere-banyuls>

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour pouvoir participer au stage vous devez :

Pour tous les participants :

- Être licencié à la F.F.E.S.S.M pour l'année 2022,
- Être majeur,

- Posséder un certificat médical CACI conforme à la réglementation fédérale,

Pour les participants aux formations PP1 & PV1, justifier au moins 10 plongées en milieu naturel validées sur son carnet de plongée,

Pour les participants aux formations PP2 & PV2,

- connaître son matériel de prise de vue
- justifier au moins 30 plongées en milieu naturel validées sur son carnet de plongée,
- posséder le brevet de plongeur photographe niveau 1 respectivement vidéaste niveau 1
- Pour la formation PP2 être titulaire de la qualification éclairage externe

Pour les participants aux formations PP3 & PV3,

- connaître son matériel de prise de vue
- justifier au moins 60 plongées en milieu naturel validées sur son carnet de plongée,
- posséder le brevet de plongeur photographe niveau 2 respectivement vidéaste niveau 2 depuis au moins un an et pratiquer la photo respectivement vidéo de façon régulière
- Pour la formation PP3, connaître son matériel de prise de vue, présenter 20 images subaquatiques personnelles couvrant l'ensemble des catégories classiques (ambiance, animalière, photo rapprochée) ainsi qu'un montage audiovisuel d'environ 3 minutes (à communiquer à l'organisateur au plus tard 1 semaine avant le début de stage par un lien de téléchargement).
- Pour la formation PV3 présenter un montage sonorisé de 3 minutes différent de celui présenté pour le plongeur vidéaste niveau 2, connaître le mode d'emploi et les réglages avancés de son matériel, ainsi que de son logiciel de montage. (à communiquer à l'organisateur au plus tard 1 semaine avant le début de stage par un lien de téléchargement).

Matériel **minimum** requis pour les formations de photographe/vidéaste (Seules les fiches de brevets disponibles sur le site <https://imagesub.ffessm.fr/brevets> font foi pour les prérequis matériels) :

- Un APN débrayable ou reflex pour les photographes.
- Un flash externe pour les PP2.
- Deux flashes externes pour les PP3.
- Un objectif ou complément grand-angle pour les PP2/PP3.
- Un objectif macro ou complément macro pour les PP2/PP3.
- Une mini caméra ou caméscope numérique ou APN pour les PV1.
- Une mini caméra / caméscope numérique / APN débrayable pour les PV2.
- Un caméscope numérique / APN débrayable pour les PV3
- Un ou deux phares pour les PV2/PV3.
- Un ordinateur personnel pour visualiser et traiter les images, intégrant un logiciel de traitement des images ou de montage.

INSCRIPTION & FRAIS D'INSCRIPTION

DATE LIMITE LE 28 MAI 2022

Le formulaire d'inscriptions en ligne est disponible sur le lien <https://forms.gle/49ccCx2kuprXzbwp7>

Les frais d'inscription sont de :

Plongeur en formation Photo ;	880€
Plongeur en formation Vidéo;	770€
Accompagnant Plongeur;	880€

Les frais comprennent les plongées, l'hébergement et les repas.

Le paiement sera à faire par deux chèques à l'ordre de FFESSM CNPV à adresser par courrier à l'organisateur 53 Rue Devic 31400 TOULOUSE. Un chèque de 300€ d'arrhes sera encaissé à réception, et un chèque du solde encaissé début Juillet.

Pour la carte de niveau FFESSM la somme supplémentaire de 12€ (chèque séparé à envoyer avec les deux autres) sera à fournir à l'inscription et ne sera débitée qu'en cas de validation du niveau préparé après le stage. Dans le cas contraire le chèque sera restitué au stagiaire.

Envoyer par mail à gilles.suc@free.fr copie des documents ci-après :

- licence 2022
- CACI
- carte de niveau de plongée
- carte de niveau de pratiquant photographe/vidéaste ou de formateur photographe/vidéaste

L'inscription ne sera considérée comme valide que lorsque :

1. le formulaire d'inscription en ligne sera rempli avec les documents scannés comme demandé,
2. les chèques et les documents listés ci dessus reçus par l'organisation,

**Rendez-vous le Samedi 2 Juillet à partir de 9h au C.A.P
Anse Gerbal
66660 Port-Vendres**

J'y serai pour vous accueillir Gilles : 06 17 34 31 23